

# Petit procès, grands enjeux

Cette maquette .pdf est destinée à l'impression en A4, elle diffère sensiblement de la maquette de l'édition papier. Version corrigée.

## 1. Un faisceau de contradictions

Par sa logique même, l'économie marchande génère des inégalités croissantes, et même, en cas de crise économique, une paupérisation de masse pure et simple. La crise et les politiques néo-libérales liquident les mécanismes qui modéraient les effets les plus néfastes du système. D'année en année, la protection sociale est réduite, les différentes formes de protection du travail sont liquidées, et la logique du "service public" (santé, transport, éducation) est remplacée par celle du profit.

Inégalité et paupérisation (aggravés pour les femmes par le patriarcat, aggravés pour les immigrés ou les enfants d'immigrés par le racisme) induisent :

1° des résistances et des luttes politiques pour un autre système, certaines progressistes, d'autres réactionnaires (fascisme, islamisme...);

2° des démarches individuelles et collectives pour surmonter la misère par des démarches hors-la-loi (émigration clandestine, détournement de lois sociales, etc.);

3° des démarches individualistes destructrices (petite délinquance dégradant les conditions de vie dans les quartiers populaires) et autodestructrices (toxicomanie, etc.);

4° des démarches rebelles, collectives mais inorganisées (émeutes de quartier, etc.)

La répression est la principale, et parfois l'unique réponse du pouvoir politique à ces expressions des contradictions. Et cette logique répressive trouve de nombreux relais dans les médias, le monde associatifs, les appareils syndicaux, etc.

## 2. Anticarcéral, antirépression

L'augmentation de la répression est une tendance lourde qui se manifeste dans plusieurs domaines :

1° Une criminalisation des luttes politiques, syndicales et militantes;

2° Un contrôle social de plus en plus envahissant (fichages, biométrie, vidéosurveillance, etc.);

3° Un cadre légal de plus en plus répressif (possibilités d'écoutes, prolongation de la détention préventive, etc.);

4° Des moyens et des effectifs policiers et parapoliciers ("agents communaux de sécurité", vigiles, etc.) en augmentation,

5° Une recrudescence des brutalités policières et impunité de ces brutalités ;

6° Un système carcéral en pleine expansion.

Le pouvoir politique se centre d'autant plus sur la nature répressive qu'il déserte ses autres fonctions traditionnelles (régulation de l'économie, prise en charge des besoins en matières de santé, d'enseignement, de communication, de mobilité, de logement, etc.).

Cette tendance lourde, générée par les résistances, engendre elle-même de nouvelles résistances – et notamment les mobilisations anti-carcérales qui se sont cristallisées autour de la lutte contre le projet de maxi-prison à Haren – qui devrait enfermer 1.200 personnes à partir de 2018. Et ces mobilisations se sont elles mêmes heurtées à la répression...

## 3. L'affaire de la maquette

Le 20 mai 2015, la Commission de concertation devait donner son avis sur les permis de construire pour la maxi-prison de Haren. Un rassemblement d'opposition à la prison avait eu lieu le matin place de la Monnaie à Bruxelles et dans l'après-midi, une vingtaine de personnes masquées ont occupé le siège de la Régie des Bâtiments. Certaines d'entre elles s'en sont prises à la maquette de la maxi-prison de Haren qui se trouvait dans le fond du hall d'accueil. Les occupants ont ensuite quitté les locaux, mais le parquet avait immédiatement ouvert une enquête contre quatre personnes accusées de

"destruction de bien mobilier en bande".

Le 19 février 2016, quatre inculpés étaient condamnés à 10 mois de prison avec 3 ans de sursis. En outre, les inculpés reçoivent chacun 600€ d'amende. Cette condamnation en première instance permet à la Régie des Bâtiments de porter plainte au pénal pour les dégradations, elle demande 40.000€.

Cette affaire, qui passera en mars devant la cour d'appel, peut sembler bénigne, elle met en évidence au moins deux points importants:

### **1° Le délit associatif**

Parmi les facteurs qui rendent la répression plus agressive, il y a la généralisation du "délit associatif": si un délit est commis lors d'une manifestation, être présent à cette manifestation, être dans son comité d'organisation, être représentant d'un groupe impliqué dans cette organisation, etc. suffit pour être condamné au moins pour complicité.

Le procès de la maquette est exemplaire: les condamnations des inculpés ont été prononcées sur base de leur simple présence à la manifestation. L'accusation n'a pas apporté la preuve que les quatre étaient effectivement responsables de la destruction; elle n'a même pas essayé ou prétendu l'apporter! Mieux encore, l'accusation n'a pas essayé de contester les avocats de la défenses qui se sont évertués à montrer que les caméras de surveillance montraient que les personnes jugées étaient resté à l'entrée du bâtiment, alors que c'est à l'arrière du hall que la maquette avait été détruite. Pour l'accusation, avoir été présent à cette occupation équivalait à être coupable pour la destruction de la maquette, et le tribunal a suivi cette logique.

### **2° La peste photographique**

Parmi les facteurs qui rendent la répression plus efficace, il y a le phénomène de mise en ligne massive de photos non floutées de manifestants. En mai 2015, notre Secours Rouge avait lancé un campagne de sensibilisation à ce sujet, exposant les risques que les photographes faisaient courir aux manifestants (voir le texte en annexe 2). Et il ne s'agit pas seulement des risques judiciaires: on a vu des photos d'une contre-manifestations antifasciste permettant d'identifier clairement les participants être mises en ligne et reprises sur les sites fascistes. Sans parler des risques sociaux (identifications par le patron, le professeur, photo d'un manifestant en congé maladie, etc.)

Le collectif *Krasnyi* Belgique s'est fait une spécialité de ce genre de mise en ligne massive et irresponsable. Nous avons à plusieurs reprises mis en garde contre le danger potentiel des membres de ce collectif qui s'invitent dans les manifestations grâce à leur identité "militante" et qui mitraillent à tout va, avant de poster sans aucun soucis de la sécurité de ceux qu'ils exposent. Le procès de la maquette l'a confirmé: la police utilise systématiquement comme "source ouverte" le site de *Krasnyi* Belgique et celui de *De Wereld Morgen* pour identifier et poursuivre les militants. Un des quatre condamnés a été identifié par une photo de *Krasnyi* le 20 mai au matin, et une autre par une photo de *De Wereld Morgen* comme l'indique le PV de police n°024410/2015 de la police judiciaire (voir extrait en annexe 1).

Il a suffit aux policiers de comparer les photos prises par *Krasnyi* et par *De Wereld Morgen* le matin avec les images des caméras de vidéosurveillance pour identifier, grâce à des pièces d'habillement, deux des occupants masqués de la Régie des Bâtiments.

Certains photographes ont toujours sacrifié la sécurité des manifestants à leurs petites carrières artistico-politico-journalistique. Pour eux, le fait d'avoir un appareil photo donne le droit de décréter que telle ou telle personne leur servira de modèle – sans se soucier de son avis ou des conséquences pour elle. Le premier résultat connu est là et ils sont au pied du mur: soit ils changent de pratique et commencent enfin à flouter ou recadrer pour garantir l'anonymat, soit ils assument leur rôle d'auxiliaire de police.

## 4. Contre leur répression, notre solidarité

Pour peu importante qu'elle paraisse, l'affaire du procès de la maquette débouche donc sur des questions importantes. Mais la plus importante d'entre elle est encore celle-ci: face à la répression des luttes, à la justice de classe, le réflexe de solidarité doit jouer à plein.

Le fait que les condamnés du 19 février soient innocents est important pour mesurer le danger du délit associatif, mais ce fait ne doit pas influencer notre engagement solidaire. "Coupables" ou "innocents", inculpés dans une petite ou dans une grande affaire, membre de tel courant plutôt que de tel autre, partisan ou adversaire de l'action directe, autant de clivages qui ne doivent pas jouer lorsque des militants progressistes, révolutionnaires, antifascistes sont confrontés à la répression. La mobilisation solidaire n'est pas seulement une réponse à une offensive du pouvoir, c'est aussi un facteur qui "fait réfléchir" les autorités avant de nouvelle poursuite. C'est un élément de l'auto-défense des luttes et, par là, des chances qu'elles ont de se développer et de porter leur fruit.

***Soutien aux condamnés du procès de la maquette de la maxi-prison !  
La solidarité est notre arme!***

### Annexe 1

Extraits du procès-verbal de police sur l'identification des deux inculpés à l'aide de photos non floutées mises en ligne sur des sites militants :

**Police judiciaire fédérale – Arrondissement Bruxelles  
PV n°024410/2015**

[...]

après plus amples recherches en sources ouvertes, nous avons découverts d'autres photographies de la manifestation où l'on peut apercevoir les deux intéressés.

Premièrement, sur le site internet <http://www.dewereldmorgen.be>, où l'on reconnaît la nommée [X]

Deuxièmement, sur le site internet <http://www.collectif-krasnyi.be>, où l'on reconnaît le nommé [Y]

[...]

les photos prise au rassemblement du matin ont leur importance d'une part parce qu'elles démontrent davantage l'implication, de ces derniers dans la lutte anti-carcérale, et d'une autre part elles ne laissent plus aucun doute quant au fait que ce soit bien les deux personnes citées supra sur les images caméra de la Régie des Bâtiments, grâce notamment aux vêtements qu'elles portaient: [X] était vêtue d'un pull à capuche orange, au-dessus duquel elle portait une veste noire. Elle avait également une grosse écharpe beige; [Y] était quant à lui vêtu d'une chemise kaki et d'un pantalon gris foncé avec des lignes verticales plus claires sur tout le long.

[...]

Annexe 01:

images des caméras de surveillance de la Régie des Bâtiments montrant [X] et [Y];

Annexe 02:

photos en provenance des sites internet <http://www.dewereldmorgen.be> et <http://www.collectif-krasnyi.be>.

[...]

## Rassemblement contre la maxi-prison de Haren

POSTED 6 MOIS AGO BY COLLECTIF KRASNYI



Capture d'écran du post de *Krasnyi* Belgique ayant permis à la police d'identifier un occupant (flouté par nos soins, pour ne pas perdre nos habitudes)

## Annexe 2

Tract du Secours rouge sur la problématique des photos en manifestation diffusé en mai 2015 :

### A propos des photos dans les manifs

#### 1. La police dans la poche

Ce n'est pas un hasard si dans certains pays comme la Grèce ou l'Allemagne, les photographes sont interdits dans les manifestations. Régulièrement des photos offrent les visages des militants aux bases de données de la police, des services de renseignements, des fascistes ou même de sociétés privées. Trop souvent les images servent à réprimer et à fichier les manifestants, à servir de preuves ou de

moyens de pression lors de procès ultérieurs, à faciliter les représailles des fascistes, ou à compromettre les dossiers de régularisation de sans-papiers.

Prendre des photos en manifestation n'est jamais innocent: pourquoi et pour qui les prendre? Qui prendre en photo? Les gens photographiés veulent-ils l'être ? N'y a-t-il pas déjà quelqu'un qui prend des photos? Est-ce-que quelqu'un qui manifeste veut pour autant avoir son visage diffusé sur le web à disposition des policiers, des fascistes, de son patron, de son inspecteur du chômage? De son prof ou de ses parents pour les plus jeunes?

La police a déjà obligé un manifestant arrêté à donner ses photos. En cellule, les moyens de pression sont vastes.

Le développement de la reconnaissance faciale permettra à termes d'afficher les noms des personnes photographiées. Par exemple sur Facebook.

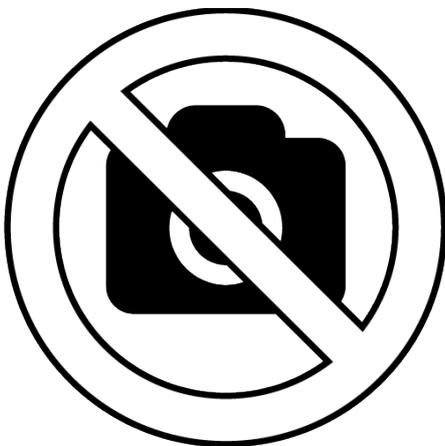
Si le photographe n'agit pas de manière responsable, il prend le risque d'être traité comme un auxiliaire bénévole de la répression.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte au moment où les photos sont prises et au moment de leur retouche:

- L'endroit où la police collectera les photos (carte SD saisie, Facebook, Indymedia...)
- Les éléments qui rendent une personne reconnaissable : visage, taille, vêtements, tatouages cagoule enlevée puis remise...
- Les éléments qui rendent un photographe reconnaissable : les méta-données des photos indiquent la marque de l'appareil, la date et l'heure. Elles peuvent indiquer le nom du photographe et les données GPS de l'endroit où la photo a été prise.
- La présence de photographes peut dissuader des gens de manifester, dissuader des gestes de ruptures, ou forcer des gens à prendre le risque de se masquer.
- Le photographe n'a pas à imposer aux autres manifestants sa philosophie de l'image ou de la militance. Si les photos ont des conséquences, pénales ou autres, ce n'est pas lui qui en fera les frais. Il ne doit pas simplement respecter la volonté de ceux qui ne veulent pas être photographiés, mais il doit même être prudent à l'égard de ses modèles inconscients des risques. (jeunes militants, manifestants ne connaissant pas les procédés de la police locale...)

## 2. Prudence dans la rue

- Être prêt à détruire une carte SD ou à effacer des photos en cas d'arrestation.
- Ne pas photographier une scène qui pourrait valoir une peine à un manifestant.
- Ne pas prendre en photo quelqu'un qui ne veut pas l'être, notamment ceux qui portent cet autocollant.



### 3. Prudence sur le web

- Correctement ‘nettoyer’ les métadonnées: heure, lieu, propriétaire, marque de l’appareil...
- Correctement flouter les visages des manifestants
- Éventuellement rendre méconnaissable les vêtements et chaussures portés lorsque ceux-ci sont reconnaissables. Par exemple en mettant la photo en noir et blanc (ou en utilisant un filtre).
- Avoir conscience que deux photos ‘innocentes’ prises par deux photographes différents à des moments différents peuvent composer une scène compromettante.

### 4. Quelques solutions pour anonymiser le photographe et flouter les visages

#### 1. Gimp

PC/Mac/Linux [gimp.org](http://gimp.org)

Gimp est la référence des logiciels gratuits et libres. En plus de nombreuses possibilités de retouches : il permet de facilement flouter les visages et d’effacer les méta-données des photos.

#### 2. Photoshop PC/Mac

Si Photoshop n’est ni gratuit, ni libre, il reste le favori de nombreux photographes et permet également de flouter ce que l’on désire et d’effacer les méta-données.

#### 3. JSTRIP

PC

[davidcrowell.com/jstrip](http://davidcrowell.com/jstrip)

Jstrip retire automatiquement les métadonnées de nombreux formats de fichiers. Il peut traiter des dossiers entiers.

#### 4. MAT

Linux

[mat.boum.org](http://mat.boum.org)

MAT (pour Metadata Anonymisation Toolkit) est un programme pour Linux, présent par défaut dans la distribution orientée vie privée ‘TAILS’. MAT permet d’anonymiser de nombreux formats de fichiers.

#### 5. ObscuraCam

Android - [guardianproject.info/apps/obscuracam](http://guardianproject.info/apps/obscuracam)

Obscuracam est éditée par the Guardian Project (qui développe également TOR et GPG pour Android). Il permet de détecter automatiquement les visages et de les recouvrir, d’effacer les métadonnées, de prendre directement des photos depuis son interface, ...